



# SÉMINAIRE 2019-2022

mercredis 17h15-19h15

**2021** 15 septembre – 10 novembre

**2022** 12 janvier – 23 mars – 11 mai

**INSPÉ** Institut national  
supérieur du professorat  
et de l'éducation  
Académie de Versailles



## LE CONCEPT D'INSTITUTION dans les pratiques de l'institutionnel

*Psychothérapie, analyse et pédagogies institutionnelles*

**Institutionnalisation, désinstitutionnalisation, réinstitutionnalisation ?**

Université de Cergy-Pontoise – Site de Gennevilliers – Amphithéâtre  
ZAC de Barbanniers - Avenue Marcel Paul

Séminaire ouvert (voir Flyer). Possibilité de le suivre en direct :  
[https://www.youtube.com/channel/UCEAR4BxvMQWOGFLHhQp6\\_5g](https://www.youtube.com/channel/UCEAR4BxvMQWOGFLHhQp6_5g)

### Contacts

Bruno Robbes, PU en Sciences de l'éducation  
Laboratoire EMA (EA 4507)  
[bruno.robbes@cyu.fr](mailto:bruno.robbes@cyu.fr)



## Séminaire « Le concept d'institution dans les pratiques de l'institutionnel » (2019-2022)

### *Psychothérapie, analyse et pédagogies institutionnelles*

### **Institutionnalisation, désinstitutionnalisation, réinstitutionnalisation ?**

Responsable : Bruno Robbes : [bruno.robbes@cyu.fr](mailto:bruno.robbes@cyu.fr)  
Comité d'orientation : Pascal Fugier, Laurence Gavarini, Patrick Geffard, Philippe Jubin,  
Gilles Monceau, Benjamin Royer, Dominique Samson

Séminaire de recherche ouvert aux étudiants·e·s du Master  
MEEF mention Pratiques et ingénierie de formation

Parcours : Recherche en éducation, didactique, technologies et formation (REDEF) ; Formation  
de formateurs à l'accompagnement professionnel (FFAP) ; Encadrement, pilotage et  
développement en intervention sociale (EPDIS)  
et à l'Ecole doctorale « Droit et Sciences Humaines ».

Séances ouvertes aux formateurs de l'Inspé de l'académie de Versailles,  
de CY Cergy Paris Université et des établissements partenaires,  
ainsi qu'aux réseaux professionnels...

**Mercredi 17h15-19h15, Site universitaire de Gennevilliers, RER C1 station Gennevilliers**

#### **Argumentaire**

Dans les années soixante, analyses et pédagogies institutionnelles ont fait de l'institution un concept organisateur central, théorique, pratique, praxique des relations humaines et sociales. Mais dès les années cinquante, la psychothérapie institutionnelle s'était déjà emparée du terme.

Sur quelles pensées ces courants se sont-ils appuyés pour fonder le concept d'institution ? Quelles en sont les racines historiques ? Comment chaque courant conçoit-il l'institution (ou les institutions), mais aussi l'implication, les analyseurs, l'instituant, l'institué, l'institutionnalisation, la transversalité, la multiréférentialité ? Qu'est-ce qui, dans l'usage de ces notions ou concepts, réunit et différencie ces courants ? Qu'est-ce qui sert les élaborations et le travail de chacun, est constitutif des « boîtes à outils » pratiques et conceptuelles de chaque courant ? Dans son contexte particulier, comment chacun les utilise-t-il pour penser et agir ?

Pour beaucoup, on assisterait actuellement à un déclin (fragilisation, délégitimation...) des institutions organisatrices du social. On leur préfère parfois le terme d'organisations. Les pratiques de l'institutionnel en sont-elles affectées et en quoi ? Permettent-elles encore de penser les mutations, voire les transformations des organisations contemporaines ? Quelles sont les actualités des pratiques de l'institutionnel sur les terrains des métiers du lien humain (école, éducation, santé, formation, travail social...) ? Quelles questions continuent-elles de soulever et quelles perspectives est-il possible de penser dans un environnement dominé par l'idéologie néo-libérale et la nouvelle gestion ? La « création praxique » est-elle encore possible ? Où peut-on la repérer actuellement ?

La troisième et dernière année du séminaire interrogera la possibilité actuelle de processus instituants, en posant la dialectique institutionnalisation, désinstitutionnalisation, réinstitutionnalisation dans le temps long de l'histoire, mais aussi en prise avec l'actualité des engagements et des luttes politiques des acteurs de terrain.

## TROISIÈME ANNÉE (septembre 2021-juin 2022)

### 11. La dynamique sociale au prisme de l'institutionnalisation

– mercredi 15 septembre 2021

intervenant : **Antoine Savoye** - discutante : **Claire de Saint Martin**

Dans la conception de l'analyse institutionnelle de René Lourau (AIL), l'institutionnalisation n'est pas un concept autonome, mais un des trois moments du concept d'institution. Par ce terme, l'AIL désigne les processus qui viennent « nier » ce dont est porteur l'instituant (valeurs, sens, acteurs) et aboutissent à un institué renouvelé. C'est donc un outil analytico-descriptif pour identifier/objectiver un temps (« moment ») des dynamiques sociales et les forces qui les incarnent. Cette théorisation se distingue des usages courants de la notion d'« institutionnalisation » entendue comme une officialisation/légitimation de pratiques sociales.

À partir d'exemples pris dans l'histoire des sciences humaines (sociologie, sciences de l'éducation) et dans celle des réformes pédagogiques (éducation nouvelle), nous montrerons comment l'objectivation en termes d'institutionnalisation éclaire les phénomènes agonistiques de la vie sociale. Nous interrogerons son échelle de pertinence, tant diachronique (socio-historique v. actuel) que synchronique (macro v. micro ; groupale v. sociale). Nous indiquerons également en quoi les notions connexes de « désinstitutionnalisation » et de « réinstitutionnalisation » ressortissent de la même dialectique fondamentale du concept d'institution.

*Sociologue, Antoine Savoye a été professeur en Sciences de l'éducation à l'Université de Paris-8 où il a enseigné l'analyse institutionnelle. Spécialiste de la socio-histoire des SHS, il est aujourd'hui un des animateurs de la Société d'économie et de science sociales et de sa revue Les Études sociales, ainsi que de l'Association transdisciplinaire pour les recherches historiques sur l'éducation (ATRHE).*

### 12. À la recherche de nouvelles stratégies pour déjouer la désinstitutionnalisation néolibérale – mercredi 10 novembre 2021

intervenant : **Benjamin Royer** - discutant : **Jean-François Nordmann**

De nombreux courants contestataires et émancipateurs des années 70 dans différents champs (la psychiatrie, l'école, l'université, l'usine, etc.) ont pris comme point de départ de leur réflexion une critique des institutions. Ils voyaient celles-ci comme les lieux de l'exercice d'un pouvoir, fondés sur des savoirs légitimants à l'origine de rapports sociaux de domination. Au cours des décennies qui ont suivi, ces discours critiques qui finissaient par en appeler à la *désinstitutionnalisation* ont, à notre grand étonnement, rencontré les logiques néolibérales de transformations de l'État et les ont parfois soutenues, voire rendues *désirables*. Des slogans désaliénistes ou de l'antipsychiatrie tels que « Il faut détruire l'hôpital psychiatrique » ont été récupérés quand il s'est agi de fermer des lits à l'hôpital sans proposer d'alternatives à l'hospitalisation. « Libérer le travail » s'est traduit par une destruction du droit du travail. Plus récemment, ce sont les plateformes comme nouveau modèle économique qui servent de paradigme à une réforme de l'action publique dont l'essentiel vise à rendre acceptable par les populations le retrait des services publics.

François Tosquelles distinguait l'*établissement* de l'*institution*, Cornélius Castoriadis, pour sa part, distinguait l'*institué déjà-là* de l'*instituant*. Ces auteurs prévoyaient à partir de ces distinctions de subvertir l'institué pour que l'institution demeure le lieu principal de leur agir. Lucien Bonnafé martelait qu'il fallait détruire l'hôpital psychiatrique, il s'empressait néanmoins d'ajouter que c'était pour mieux construire son contraire sur ses ruines.

Nous sommes donc, dans nos pratiques quotidiennes, face à un paradoxe qui est de défendre l'existence même des lieux dont les générations précédentes ont parfois désiré la destruction ou, sinon, dénoncé

avec force les effets aliénatoires. Des générations de praticiens nous ont transmis quantité de techniques de transformation et de subversion de ces lieux mais pas grand-chose sur leur sauvegarde.

À partir du travail collectif que nous effectuons dans un secteur de psychiatrie adulte, nous proposerons deux hypothèses de travail pour repenser nos pratiques dans ce contexte de mise en péril de l'institué. La première, sur le terrain juridique, sera l'utilisation du droit pour révéler, mettre en lumière *l'institué-encore-là* derrière les tentatives néolibérales d'invisibilisation des rapports de domination. La seconde, sur le terrain des pratiques, sera de considérer que cela passe par le fait d'instituer des scènes dans l'espace public, des lieux qui se posent dès leur fondation la question de leurs fonctionnements collectifs aux détours de multiples inventions vivantes du quotidien suivant la logique des communs ou des clubs thérapeutiques.

**Benjamin Royer** est psychologue clinicien dans le secteur de psychiatrie adulte d'Asnières-sur-Seine. Il s'intéresse à l'histoire de la psychothérapie institutionnelle, à la psychothérapie psychanalytique des psychoses et aux liens de proximité entre néolibéralisme et neurosciences.

### **13. La méthodologie cartographique et les processus d'institutionnalisation au Brésil aujourd'hui – mercredi 12 janvier 2022**

intervenante : **Silvia Tedesco** - discutant : **Dominique Samson**

Cette intervention présente les activités de recherche développées par l'Observatoire National de Santé Mentale, Droits Humains et Justice/UFF (Observasmjdh/UFF), Rio de Janeiro/Brésil, tournées vers la construction et la mise en œuvre des directives générales qui guident les politiques publiques brésiliennes dans le domaine de l'attention à la santé mentale. Cette recherche porte sur des individus avec des souffrances mentales, conséquences de leur exposition à des situations de violence d'État, ainsi que sur des individus avec trouble mental en conflit avec la loi. Les activités, en général, sont tournées vers la collecte, le suivi, la diffusion et l'analyse-critique des actions innovatrices alignées avec la réforme psychiatrique (loi 10.216/2001) et avec des conventions sur les droits humains. Il faut noter que de telles activités ont été rendues possibles par le caractère interventionniste, sur les processus d'institutionnalisation, de la méthodologie de la cartographie employée, dont la pratique repose sur une sensibilisation des professionnels, des gestionnaires, des patients, des familles des patients et d'autres personnes impliquées dans cette problématique. Appuyée sur les références conceptuelles de l'analyse institutionnelle, de la cartographie, de P. Amarante, de F. Guattari, M. Foucault entre autres, le but sera de réfléchir ensemble à la manière dont des processus d'institutionnalisation, désinstitutionnalisation se déploient, en interrogeant aussi la place des processus instituants au Brésil aujourd'hui.

**Silvia Tedesco** est Professeure titulaire à l'Institut de Psychologie de L'Université Fédérale Fluminense à Rio de Janeiro et coordinatrice de L'Observatoire National de Santé Mentale, Justice et Droits Humains/UFF Brésil. Ses recherches portent sur les pratiques de santé mentale dans le cadre de la justice, sur la méthodologie de la cartographie, drogues et violence.

### **14. Participation autour d'un collectif porteur de processus instituants dans le champ social – mercredi 23 mars 2022**

### **15. Séance conclusive du séminaire, animée par le comité d'orientation – mercredi 11 mai 2022**

## Bibliographie provisoire

- Althusser, L. (1976). *Positions (1964-1975)*. Paris : Éditions sociales.
- Ardoino J., & Lourau R. (1994). *Les pédagogies institutionnelles*. Paris : PUF.
- Ayme, J. (octobre 2009). Essai sur l'histoire de la psychothérapie institutionnelle. *Institutions*, 44, 111-153. [http://www.revue-institutions.com/Jean\\_Ayme-44.pdf](http://www.revue-institutions.com/Jean_Ayme-44.pdf)
- Bénévent, R., & Mouchet, C. (2014). *L'école, le désir et la loi. Fernand Oury et la pédagogie institutionnelle. Histoire, concepts, pratiques*. Nîmes : Champ social éditions.
- Cabassut, J. (2009). *Petite grammaire lacanienne du collectif institutionnel*. Nîmes : Champ social éditions.
- Boltanski, L. (2009). *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*. Paris : Gallimard.
- Bonny, Y., & Demailly, L. (2012). *L'institution plurielle*. Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- Bourdieu, P. (1991). *Langage et pouvoir symbolique*. Paris : Seuil.
- Castoriadis (1975). *L'institution imaginaire de la société*. Paris : Seuil.
- Collectif (1979). *Maintenant la pédagogie institutionnelle*. Paris : Hachette.
- Deleuze, G. (1955). *Instincts et institutions*. Paris : Hachette.
- Delion, P. (dir.) (1994). *Actualité de la psychothérapie institutionnelle*. Vigneux : Matrice.
- Dubet, F. (2002). *Le déclin de l'institution*. Paris : Seuil.
- Dubois, A. (2019). *Histoires de la pédagogie institutionnelle. Les monographies*. Nîmes : Champ social éditions.
- Dubois, A., & Geffard, P. (2015). Fernand Oury, les groupes de la classe coopérative et l'approche psychanalytique (1955-1958). *Cliopsy*, 14, 37-55. Site *Cliopsy* <http://www.revuecliopsy.fr/wp-content/uploads/2015/10/RevueCliopsy14-Dubois-Geffard-037.pdf>
- Dubost, J. (1973). Note sur les mouvements institutionnels. *Connexions*, 7, 5-24.
- Fonvieille, R. (1989). *L'aventure du mouvement Freinet*. Paris : Méridien Klincksieck.
- Fonvieille, R. (1998). *Naissance de la pédagogie autogestionnaire*. Paris : Anthropos.
- Gavarini, L. (2012). L'objet de la clinique d'orientation psychanalytique en institution. In G. Monceau (Ed.). *L'analyse institutionnelle des pratiques. Une socio-clinique des tourments institutionnels au Brésil et en France* (pp. 37-55). Paris : L'Harmattan.
- Gavarini, L. (2017a). Revisiter les façons de voir et de traiter le décrochage scolaire, à l'occasion d'une enquête collaborative sur les partenariats éducatifs. In G. Monceau (Ed.). *Enquêter ou intervenir. Effets de la recherche socio-clinique*. Nîmes : Champ social éditions.
- Gavarini, L. (2017b). Des groupes de parole avec les adolescents : à la recherche d'une parole "autre". In L.-M. Bossard (Ed.). *Clinique d'orientation psychanalytique. Recherches en éducation et formation*. Paris : L'Harmattan.
- Gavarini, L. (2019). De la sociologie critique à la psychanalyse en sciences de l'éducation : un chemin de traverse. In L.-M. Bossard, P. Chaussecourte, & S. Lerner-Seï (dir.). *Éducation, formation, psychanalyse : une insistante actualité* (pp. 35-52). Paris : L'Harmattan.
- Geffard, P. (2018). *Expériences de groupes en pédagogie institutionnelle*. Paris : L'Harmattan.
- Goffman, E. (1979). *Asiles. Étude sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*. Paris : Les éditions de Minuit.

- Guattari F. (1972). *Psychanalyse et transversalité*. Paris : Maspéro.
- Guattari F. (éd. 2012). *De Leros à La Borde*. Paris : éditions Lignes / IMEC.
- Imbert, F. (1994). *Médiations, institutions et loi dans la classe*. Paris : ESF.
- Imbert, F. (2010). *Vocabulaire pour la pédagogie institutionnelle*. Vigneux : Matrice.
- Imbert, F. (2018). *Un itinéraire en pédagogie institutionnelle*. Nîmes : Champ social éditions.
- Jubin, P., Lamarre Milbergue, V., & Lelouey, N. (2017). *Brian, Rachid, Mathilde et les autres*. Paris : éditions d'une.
- Lallement, M. (2010). Repenser l'institution : avec Durkheim et au-delà. *Idées économiques et sociales*. 159, 18-24.
- Lamihi, A. (1994). *De Freinet à la pédagogie institutionnelle ou l'École de Gennevilliers*. Vauchrétien : Edition Ivan Davy.
- Lamihi, A., & Monceau, G. (2002). *Institution et implication : l'œuvre de René Lourau*. Paris : Syllepse.
- Lapassade, G. (1970). *Groupes, organisations et institutions*. Paris : Gauthier-Villars.
- Lapassade G. (1974). *Les chevaux du diable, une dérive transversaliste*. Paris : Éditions Universitaires.
- Laval, C. (2016). Le destin de l'institution dans les sciences sociales. *Revue du MAUSS*, 48(2), 275-292.
- Lobrot, M. (1966). *La pédagogie institutionnelle*. Paris : Gauthiers-Villars.
- Lordon, F. (2019). *Vivre sans ? Institutions, police, travail, argent...* Paris : La Fabrique.
- Lourau, R. (1970). *L'analyse institutionnelle*. Paris : Les éditions de Minuit.
- Lourau, R. (1971). *Analyse institutionnelle et pédagogie*. Paris : Epi.
- Lourau, R. (1990). Implication et surimplication. *La revue du MAUSS*, 90, 110-119.
- Merleau-Ponty, M. (1975). *Éloge de la philosophie*. Paris : Gallimard.
- Michaud, G. (1977). *La Borde... Un pari nécessaire. De la notion d'institution à la psychothérapie institutionnelle*. Paris : Bordas.
- Monceau, G. (2019). Du militantisme pédagogique et syndical à la recherche : l'autogestion cap et boussole. In J.-F. Marcel, L. Lescouarch & V. Bordes (dir.). *Recherches en éducation et engagements militants. Vers une tierce approche*. (pp. 45-55). Toulouse : Presses Universitaires du Midi.
- Monceau, G., & Prades, J.-L. (dir.) (2021). L'institution revisitée. Actualités et perspectives de l'intervention. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 30. Toulouse : Érès.
- Oury, F., & Module Genèse Coopé (1981, juin). Institutions : de quoi parlons-nous ? *L'éducateur*, 14, 6. Ré-édité en 2004, dans *Institutions. Revue de psychothérapie institutionnelle*, 34, 11-13.
- Oury, F., & Vasquez, A. (1971). *De la classe coopérative à la pédagogie institutionnelle*. Paris : Maspéro.
- Oury, F., & Pain, J. (1972). *Chronique de l'école caserne*. Paris : Maspéro.
- Oury, J. (2001). *Psychiatrie et psychothérapie institutionnelle*. Lecques : Les éditions du Champ social.
- Oury, J. (2005). *Le collectif*. Nîmes : Champ social éditions.
- Pain, J. (1993) *La pédagogie institutionnelle d'intervention*. Vigneux : Matrice.

Pain, J. (2004). Les invariants. Vers une pratique de l'institutionnel. *Institutions. Revue de psychothérapie institutionnelle*, 34, 41-52.

Revue *Institutions* : <http://www.revue-institutions.com/>

Samson, D. (2012 a). Rapports à l'institution et rapports à l'écriture : analyse des pratiques d'écriture en formation professionnelle. In G. Monceau (dir.). *L'analyse institutionnelle des pratiques. Une socio-clinique des tourments institutionnels au Brésil et en France* (pp. 83-98). Paris : L'Harmattan.

Samson, D., de Saint Martin, C., & Monceau, G. (2016). Perception étudiante de la commande d'écriture de mémoires et rapport à l'écriture. *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, 19 (2), 73-94.

Schaepelynck, V. (2013). Institution. *Le télémaque*, 44 (2), 21-34.

Schaepelynck, V. (2018). *L'institution renversée. Folie, analyse institutionnelle et champ social*. Les Lilas : Eterotopia.

Stiegler, B. (2021). De la démocratie en pandémie. Santé, recherche, éducation ? *Tracts Gallimard*, 23. Paris : Gallimard.

Tosquelles, F. (1984). *Éducation et Psychothérapie institutionnelle*. Mantes-la-Ville : Hiatus.

Tournay, V. (2009). *Vie et mort des agencements sociaux : De l'origine des institutions*. La politique éclatée. Paris : PUF.

Tournay, V. (2014). *Penser le changement institutionnel*. Paris : PUF.

Vasquez, A., & Oury, F. (1967). *Vers une pédagogie institutionnelle*. Paris : Maspéro.